## ( Nº 124. )

## Chambre des Représentants.

Séance du 26 Février 1851.

Révision du régime hypothécaire (1).

Article additionnel présenté par M. De MUELENAURE.

Dans les trois mois qui suivront la promulgation de la loi, les actes sous seingprivé, translatifs ou déclaratifs de droits réels immobiliers, qui ne sont pas enregistrés, peurront être soumis à cette formalité, sans amende et moyennant le payement du simple droit proportionnel.

(1) Projet de loi, n° 4, session de 1848-1849.

Rapport, n° 156, session de 1849-1850.

Amendements, n° 54, 49, 51, 53, 61, 63, 69, 77 et 79.

Rapports sur des amendements, n° 54, 58, 62, 67, 68, 70, 72, 78, 82, 84 et 86.

Projet de loi adopté au premier vote, n° 88.

Rapport sur une pétition, n° 101.

Changements de rédaction, n° 406.